

Montréal, le 26 avril 2010

Par courriel

M^e Annie Gariepy
8, du Village Boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 1N1

**Objet : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport de l'électricité - Projet du Transporteur relatif à la reconstruction de lignes et au remplacement d'un câble de garde entre les postes Cadillac et Rouyn
Dossier de la Régie : R-3721-2010**

Chère consoeur,

La Régie de l'énergie a bien reçu votre lettre de ce jour, accompagnée d'observations supplémentaires du RNCREQ ayant trait au dossier mentionné en titre.

Compte tenu que le présent dossier est en délibéré depuis la séance de travail tenue le 15 avril 2010 et que la date limite pour le dépôt des observations des intéressés était le 26 mars 2010, nous vous retournons les observations déposées ce jour qui ne seront donc pas versées au dossier.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. Me Yves Fréchette